



CRÉATION DE CONTENUS RÉDACTIONNELS ET VISUELS PAR L'USAGE RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE



OBJECTIFS

- Définir la stratégie d'implémentation de l'intelligence artificielle générative en fonction du contexte professionnel et des outils existants d'IA générative (Chat GPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft copilot) en identifiant les optimisations envisageables afin d'en dégager un plan stratégique d'intégration et d'installation des outils d'IA Générative en adéquation avec le poste de travail.

- Utiliser de manière optimale les outils d'IA générative en vue de créer des contenus rédactionnels et visuels adaptés à la demande initiale, accessible aux personnes en situation de handicap et évitant tout risque de violation de la confidentialité des données dans un contexte professionnel.

- Évaluer et solutionner les problématiques éthiques et réglementaires liées à l'utilisation d'outils d'IA générative afin de créer des contenus respectant le cadre de l'IA Act, et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

La certification est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels exerçant dans les domaines de l'assistanat, du secrétariat, du marketing, de la communication, des Ressources Humaines et du juridique

Professionnels dont le métier inclut la production de contenus rédactionnels (emails, notes de synthèse, rapports, compte rendus, articles) ou visuels (publications réseaux sociaux, images, sites internet).

CONTENU

Module 1: Mettre en œuvre la stratégie d'implémentation de l'IA Générative sur le poste de travail

Analyser des besoins et des opportunités avec l'IA
Configurer et prendre en main de l'IA (ChatGPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Midjourney, Microsoft Pilot)

Élaborer un plan d'intégration de l'IA dans le cadre professionnel

Module 2: Créer des contenus rédactionnels et visuels avec l'IA Générative

Optimiser la rédaction des prompts pour plus d'efficacité

Créer des textes et des visuels automatisés adaptés aux besoins professionnels

Garantir la confidentialité et l'accessibilité des données

Module 3: garantir la conformité éthique et réglementaire des contenus IA générative

Connaître la réglementation européenne et le cadre juridique (IA Act, RGPD)

Mettre en place une veille réglementaire

PRÉ-REQUIS

Il est préférable d'avoir une première expérience dans le monde professionnel et d'être familiarisé avec l'utilisation d'internet.

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

21 heures

DÉLAI D'ACCÈS

2 sessions par an :

- 1 au printemps : du 28/05 au 26/06
- 1 à l'automne

TARIF

2150 euros - tarif maximum pour un parcours complet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

CPF

CPF de transition

Financement individuel

FNE Formation

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences ProA

MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation hybride : alternance de travaux en distanciel et de travaux en groupe en présentiel, théoriques et pratiques

NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

SERVICE VALIDEUR

INKREA FORMATIONS

VALIDATION

Autre certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen



Epreuve orale avec un jury

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

Apprenez à exploiter l'IA générative, de l'identification des besoins à l'application concrète, intégrez l'IA de façon stratégique et responsable dans votre activité professionnelle.

En fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification « création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle », enregistrée auprès de France Compétences par Inkréa certifications sous le numéro : RS6776.

Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basée sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes.

Cette formation professionnelle de par son caractère certifiant peut être prise en charge par le CPF. Toute action ne rentrant pas dans le cadre de l'article L6313-1 du code du travail ne rentre pas dans ce dispositif de prise en charge.



Contacts

GRETA GRENOBLE

GRETA DE GRENOBLE

Lycée VAUCANSON 27, rue Anatole France
38100 Grenoble
VAUDOIN Anne-Laure
Tél : 04 76 33 27 40



FICHE FORMATION

Mise à jour le 25 Mars 2026

